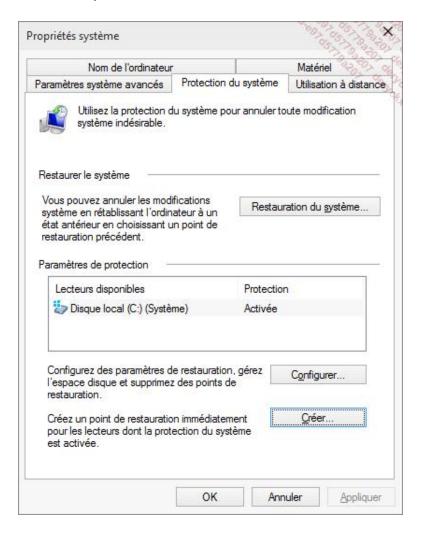
## créée en cas de :

- Sauvegarde automatique des fichiers.
- Création d'un point de restauration système.

Vérifiez que vous avez activé la protection système :

- Depuis le Panneau de configuration, ouvrez la section Système et sécurité.
- Cliquez sur l'icône Système.
- Cliquez sur le lien Protection du système.
- Cliquez sur le lien Créer. Si le bouton Créer est grisé, la raison la plus probable est que la protection système est désactivée. Dans ce cas, cliquez sur le bouton Configurer, puis sélectionnez l'option Activer la protection du système. Vous pouvez limiter l'espace disque utilisé par cette fonctionnalité si vous le désirez. Cliquez sur le bouton OK pour valider l'activation de cette fonctionnalité.



- → Saisissez un nom pour le point de restauration, puis cliquez sur le bouton **Créer**. Une boîte de dialogue vous avertira que le point de restauration a été créé.
- Cliquez alors sur le bouton Restauration du système, puis sur Suivant.
- Sélectionnez le point de restauration système, puis cliquez sur le bouton Suivant.

À partir de cet instant, vous pourrez revenir à tout moment au point de restauration système que vous venez de créer.